ALPHONSE KARR.

LES
GUÊPES

SEPTEMBRE.

PARIS
RUE NEUVE-VIVIENNE, 46.

1841.

Imprimerie Lange Lévy et Ce, rue du Croissant, 16.

Sommaire.

Diverses réponses. — L'auteur rassure plusieurs personnes. — M. Molé. — M. Guizot. — M. David d'Angers. — M. Doublet du Bois-Thibault. — La Vérité sur plusieurs choses.. — Les Protestations. — Les Adresses. — Les Troubles. — Ce que c'est qu'une foule et une masse. — Le Peuple de théâtre et le Peuple des journaux.—L'Evêque d'Evreux et l'Archevêque de Paris. — Dénonciation contre les Savans. — M. Montain. — En quoi M. Duchatel ressemble à Chilpéric.—Le Suffrage universel. — Naïveté. — Le Société Plâtrière. — La Pudeur d'eau douce et la Pudeur d'eau salée. — Les Fêtes de Juillet. — Apparition de plusieurs phénomènes. — Toujours la même Chose — Les

Banquets.— M. Monteil et M. Champollion. — Voyage du duc d'Aumale. — Est-ce une Pipe ou un Cigare. — Histoire d'un Député. — Sur quelques Noms. — Les Bureaux de tabac. — A M. Villemain. — A M. Rossi. — En faveur de M. Ledru-Rollin. — Les Parias. — Quatre pieds dix pouces.— Mme O'Donnell.

Il faut que je réponde à des lettres que je reçois de divers côtés :

On dit partout, *m'écrit-on*, *que ce n'est plus vous qui faites* LES GUÊPES.

RÉPONSE.

Et qui donc alors ? — Est-ce vous, mon bon monsieur ? — Est-ce celui qui vous le dit ? Est-ce quelque autre ? Nommez-moi, désignez-moi l'auteur des *Guêpes*, — que je le connaisse. — Jusque-là, ayez la bonté de croire ceci : — *que je n'ai jamais écrit une ligne sans la signer, et que je n'ai jamais signé une ligne sans l'avoir écrite.*

Je continue à *faire les Guêpes*, — je les *fais seul.* — *Personne, autre que moi, n'y a*

jamais écrit une ligne; — personne n'y écrira une ligne.

Quand il m'arrivera de ne plus vouloir *faire les Guêpes*, — et nous n'en sommes pas là, — *les Guêpes* finiront. — Mon essaim restera avec moi; — je ne le vendrai, je ne le louerai, je ne le donnerai à personne. — S'il arrive que je n'aie plus le courage de rire de ce qui se passe, — si de dégoût j'en détourne les yeux et les oreilles, mes *Guêpes* resteront à butiner dans la pourpre de mes roses; — elles prendront leurs invalides avec moi, dans mon jardin; — mais jamais leur escadron aux cuirasses d'or n'obéira à un autre maître.

Ceci est clair, — n'est-ce pas.



Un monsieur voyage dans le midi, — sous votre nom, — et accepte beaucoup de dîners.

RÉPONSE.

1° Je ne suis jamais allé dans le midi. — Une seule fois, en allant en Suisse, — comme j'arrivais à Lyon au mois de mai, et que je voyais le printemps à gauche et l'hiver à droite, — j'eus fort envie de descendre le Rhône au lieu de me diriger vers Genève ; — mais je me rappelai à temps que j'étais attendu.

2° Je ne dine jamais en ville.

Néanmoins, — je remercie ledit monsieur — de me mettre à même de connaître d'aussi bonnes dispositions à mon égard de la part de quelques habitans du midi, — et je compatis d'avance au chagrin qu'il aura quelque jour d'être reconnu par quelqu'un et chassé à coup de bâton, — comme il le mérite.



Votre absence de Paris vous fait le plus grand tort.

RÉPONSE.

Qu'appelez-vous mon absence de Paris? — Mon absence de Paris; — mais voici une lettre de *M. Léon Gozlan* qui m'écrit : *J'ai vu hier votre barbe aux Variétés.*

En voici une de *M. d'Epagny*, — qui a la bonté de m'inviter à faire partie du comité de lecture du théâtre de l'Odéon.

Je ne suis pas toujours à Paris, — mais je ne suis pas toujours ailleurs. — On va vite à Paris à vol de guêpes, — quand on n'en est qu'à seize heures par les messageries. — J'y suis aujourd'hui, plus près de vous que vous ne le croyez, que vous ne le voulez, peut-être. Je n'y serai pas demain ; — mais savez-vous si je n'y serai pas après-demain, — m'avez-vous jamais connu autrement que libre et vagabond. — Croyez-vous que j'ai envie, comme une partie des bons Parisiens, — de passer mon été à aller voir un dimanche où en sont les fortifications de Vincennes, — un e

tre où en sont les fortications de Belleville. — Suis-je donc un forçat! pensez-vous que j'ai rompu mon ban parce que quelqu'un m'a vu pêcher des *crevettes* et des *éguilles* sur les côtes de Normandie, — et croyez-vous que je ne sais plus ce qui se passe?

Est-ce vous, M. David (d'Angers), le sculpteur, qui avez découvert que je ne suis pas à Paris? — que vous fait cela, — pourvu que je sache que le jour du service funèbre en l'honneur des victimes de Juillet, vous y étiez — vous, — et en sortant de la cérémonie, — revêtu d'un uniforme de la garde nationale, — et dans les rangs de votre compagnie, —vous vous êtes écrié : *la Marseillaise!*

Motion réservée d'ordinaire aux jeunes habitués du paradis de l'Ambigu et de la Gaîté.

Ai-je besoin d'être à Paris pour savoir que votre voix grêle n'a pas eu de retentissement et qu'on n'a pas joué *la Marseillaise?*



Est-ce vous,—MM. Soult, Humann,—M. Martin (du Nord), etc., etc.; est-ce vous, messieurs, qui avez la bonté de craindre que mon absence de Paris ne m'empêche de savoir ce que vous faites. — Tranquillisez-vous, bonnes ames, — je sais que vous êtes décidés à passer la session qui vient, — que vous n'êtes pas sûrs de la chambre, —et que si l'adresse n'est pas favorable, vous êtes déterminés à la dissoudre et à faire des élections.

Est-ce bien cela, messieurs?

Ai-je besoin d'être à Paris pour savoir que M. Guizot n'a à ce sujet qu'une seule inquiétude, — à savoir que le roi ne consente à des élections qu'autant qu'elles seraient faites par M. Molé.



Ai-je besoin d'être à Paris pour savoir que M. Molé et M. Guizot sont parfaitement d'ac-

cord sur ce point qu'ils ne peuvent s'accorder ensemble.

C'est comme si j'avais besoin d'être à Chartres pour savoir que M. Doublet de Boisthibaut, avocat du barreau de cette ville, — homme très érudit et facétieux, — auteur d'un ouvrage estimé sur le système pénitentiaire, — et de plusieurs mémoires couronnés par des académies de province, etc., vient de mettre le comble à sa gloire en faisant distribuer à ses amis un dystique latin, — commençant par ces mots :

Clàm contra tabulas......

dystique que je ne puis citer, par la raison pour laquelle la *Gazette des Tribunaux*, dont M. Doublet est le correspondant ordinaire, n'a pu l'insérer.



Les chiens lâchés et hargneux aboient après vous, quand vous n'êtes pas là.

RÉPONSE.

Je me suis quelquefois efforcé de me mettre en colère dans de semblables circonstances, je n'ai jamais pu y réussir. — D'ailleurs je ne puis rien infliger de pis à ces gens-là que leur propre lâcheté.



LA VÉRITÉ SUR PLUSIEURS CHOSES.

L'autre jour, la mer commençait à remonter, et le soleil achevait de se coucher derrière de gros nuages gris; — entre les nuages et la mer il restait un espace où le ciel pur était d'un bleu pâle avec lequel se fondaient harmonieusement des teintes jaunes et orangées. — A l'horizon, au dessous de ces couleurs brillantes la mer était d'un bleu sombre presque noir.

Plus près de moi, éclairée obliquement par les derniers rayons du soleil affaibli, — elle

était d'un azur pâle et mal glacé par grandes tâches — comme de grands miroirs; — ici d'une belle couleur d'algue marine, — là d'un jaune peu lumineux.

Je revenais de pêcher des plies et des crevettes, — et arrivé sur le sommet d'une petite colline qui conduit à ma demeure, je me retournai pour voir le beau spectacle de toutes ces belles couleurs enchassées dans l'ombre et la nuit.

Quelqu'un me dit *bon soir, voisin,* — et je reconnus un habitant de la commune que j'habite, — un ancien militaire qui vit au bord de la mer avec sa petite retraite — et venait jouir comme moi de ce spectacle *gratis* proportionné à ses moyens. — Nous prîmes deux *stalles* voisines sur le thym sauvage qui tapisse cette colline, — et nous regardâmes le ciel et la mer, puis nous parlâmes de choses et d'autres.

— Il paraît, voisin, que les choses vont bien mal là-bas, me dit-il, en me désignant de la main la route que suivaient de gros nuages qui portaient de la pluie aux Parisiens.

Et comme je ne répondis pas, — il continua :



J'ai lu LE *journal* ce matin, — tout va mal; — la France entière est en combustion. — Le journal était tout rempli de protestations de diverses *villes* et *cités* contre l'ordonnance de M. Humann, — et ces protestations signées des *citoyens les plus honorables*, à ce que dit LE *journal*, — étaient faites plus contre le gouvernement actuel et contre ses allures — que contre l'ordonnance de recensement qui n'est qu'un prétexte. — Il en arrive de tous les coins de la France.

D'autre part, les gardes nationales de *partout* — envoient des adresses emphatiques à la garde nationale de Toulouse, et ces adresses servent encore de cadre à des paroles de haine contre le gouvernement de Louis Philippe.

Les élèves des écoles sont allés porter des complimens à M. de Lamennais — et faire assaut de phrases menaçantes et républicaines avec M. Ledru-Rollin, le nouveau député de la Sarthe.

D'après cela, voisin, il est évident que les citoyens les plus honorables de toutes les villes de France, — toutes les gardes nationales et toute la jeunesse, — en un mot que la France entière ne veut plus de Louis-Philippe.

Les Français sont braves, voisin; et, puisque *le pays tout entier* est si parfaitement d'accord, à ce que dit *le* journal, et contre le gouvernement de Juillet et pour la république, — on ne s'en tiendra pas à envoyer des phrases bousouflées aux journaux. — J'en suis encore à comprendre comment après une manifestation aussi universelle, on n'a pas renvoyé hier soir Louis-Philippe des Tuileries et proclamé la république ce matin. — Après cela, comme nous n'avons les nouvelles que de deux jours, nous ne savons pas bien ce qui en est à l'heure qu'il est, — et pour moi, quand je suis arrivé sur la côte, — comme il faisait encore jour, j'ai porté les yeux sur la jetée du Havre où nous ne voyons plus maintenant que la lueur rouge du phare, pour voir si c'était toujours le drapeau tricolore qui y flottait.

— Rassurez-vous, mon voisin, lui dis-je, — les choses ne vont pas tout-à-fait aussi mal que vous le pensez. — Quel journal lisez-vous?

— Un journal que me prête un de mes voisins, — le *National.*

— Eh bien, si vous lisiez le *Journal des Débats*, — que ceux qui le lisent d'habitude appellent aussi «*le journal*» — vous verriez que tout est parfaitement tranquille, — que la garde nationale, les populations et les écoles sont animées du meilleur esprit.

— Vous me rassurez.

— Je ne vous ai pas dit, mon voisin, — que cela fût non plus la vérité.

— Que voulez-vous que je croie alors?

— Ni l'un ni l'autre, — mais raisonnons un moment; la déduction que vous tirez de tout ce que vous avez vu dans le journal est parfaitement juste; — si le pays est si parfaitement d'accord, rien ne peut s'opposer à sa volonté; — je puis vous affimer qu'on n'a cependant jusqu'à présent prononcé ni la déchéance de Louis-Philippe, ni l'installation de la république; — il faut donc penser que *le* journal se trompe ou vous trompe, — c'est ce que nous allons examiner si vous voulez me donner du feu pour rallumer ma pipe.

— Je fumerais volontiers aussi, me dit le voisin, donnez-moi du tabac.

— Tenez, en voici que je vous recomman-

de; — il me vient d'un marchand de tabac de contrebande, fournisseur du duc d'Orléans et du duc de Nemours. — Le tabac que vend la régie avec privilége du Roi est si mauvais que les princes qui devraient l'exemple de la soumission aux lois — protégent la contrebande et fument un tabac prohibé.

Revenons aux protestations, aux lettres, aux adresses, etc., etc.

Tantôt *le* journal vous dit : cette protestation est signée de *plus de cent cinquante noms*.

Tantôt elle est revêtue de la signature des *citoyens les plus honorables*.

Tantôt après la lettre, vous lisez : suit *une foule* ou *une masse* de signatures, etc.

Dans une adhésion quelconque à quoi que ce soit, il faut examiner deux choses, — le nombre et la valeur des adhérens ; — en effet, vous admettez que sur dix hommes, il puisse arriver que l'opinion de quatre vaille mieux que celle des six autres, — si vous composez ce nombre de dix de quatre hommes distingués par leurs connaissances, leur esprit et leur désintéressement, — et de six choisis parmi des ignorans, des avides et des fous.

Il ne faut pas se figurer qu'une ville tout entière – s'écrie : *nous le jurons* — ou *partons* — comme *un peuple* d'opéra.

Pour ce qui est des *protestations signées de plus de cent cinquante noms*, il faut songer que même en ramenant à leurs proportions réelles les divers bourgs — appelés *villes* et *cités* par le journal - depuis qu'ils ont protesté, — on ne peut supposer une population moindre de deux mille hommes.

— C'est la population d'Etretat qui n'est qu'un village.

— Plus de cent cinquante ont signé — cela veut dire cent cinquante - un, — c'est comme les gens qui après avoir fait suivre leurs noms de tous leurs titres, grades et décorations — disent, etc., etc., etc., quand ils ont fini.

Si cent cinquante - un citoyens ont signé, il s'ensuit tout naturellement que dix-neuf cent quarante-neuf n'ont pas voulu signer, — et ce qui fait une protestation beaucoup plus forte contre celle dont on fait tant de bruit.

Pour les protestations *signées des noms les plus honorables* — ou *d'une foule* ou *d'une masse* de signatures, — soyez persuadé que

ce ne sont qu'autant de périphrases adroites pour ne pas énoncer un nombre un peu mesquin.

Vous avez vu souvent sur les affiches de théâtre.

LE PEUPLE :	MM. Arthur.
	Léopold.
VILLAGEOIS ET VILLAGEOISES :	M. Alcindor.
	Mlle Anastasie.
	Mlle Zephyrine.

Au théâtre quand un acteur dit en scène: *le peuple demande du pain*, le peuple est fait par u seul monsieur qui bourdonne et trépigne dans la coulisse;—la *foule*,—*la masse*, —*le nombre considérable* doivent s'entendre ainsi. — Soyez bien sûr que s'il y avait réellement *un nombre considérable*, —*une foule* et *une masse*, —on n'aurait pas manqué de vous en offrir le spectacle; —n'hésitez pas à croire que *toute foule*, —*toute masse* et *tout nombre considérable* se composent d'un nombre inférieur au plus petit des nombres énoncés en chiffres.

— Pour les citoyens les plus honorables....

vous ne lisez pas le journal de M. Chambolle, voisin ?

— Non.

— Si vous le lisiez, vous sauriez à quoi vous en tenir au sujet des *citoyens les plus honorables* (1) ; vous y auriez vu que les CITOYENS LES PLUS HONORABLES *de la ville de Sevignac — ont couru la ville avec des cornes, des pincettes et des chaudrons, — chanté la Marseillaise devant la halle, — et ont* COUVERT D'ORDURES *les proclamations du préfet.* — Voyons, de bonne foi, — représentez-vous cinq ou six seulement des *citoyens honorables* que vous connaissez, — et figurez-vous-les se livrant à de pareils exercices.

. . . .



Ici j'eus un tort de pédant. — Je dis *ab uno*

(1) Voir *les Guêpes* du mois dernier, page 63.

disce omnes. — Je parlai latin à un homme qui n'est pas obligé de le savoir et qui ne le sait pas. — En quoi je ressemblai parfaitement au médecin malgré lui de Molière.



Passons aux écoles : tenez, j'ai reçu il y a peu de temps une lettre d'un étudiant en droit :

« Monsieur, me dit-il, arrive-t-il qu'un démocrate exalté est envoyé, à tort ou à raison, pour quelques mois à Sainte-Pélagie, — ou qu'un avocat a crié à la chambre plus haut que de coutume, — vous voyez le lendemain dans certains journaux : — *Les délégués* des écoles — ou *une députation des écoles* — ont été ou a été complimenter, etc., etc. »

Il y a effectivement quelques centaines d'étudians, — toujours les mêmes qu'on voit apparaître dans toutes les exhibitions démo-

cratiques. — Mais ils ne sont ***députés dé légués*** que par leurs convictions personnelle sans avoir reçu pour cela aucun mandat leurs condisciples, etc., etc.



J'aime la jeunesse parce que c'est encore ce qu'il y a de meilleur.—Quand elle fait des folies, c'est d'ordinaire par l'exagération de quelque sentiment généreux. — Dans dix ans d'ici, les étudians qui sont allés complimenter MM. tels et tels riront bien de cette démarche; — je n'ai pas le courage de les gourmander aujourd'hui de cette petite manie de perdre de bonnes leçons de leurs professeurs pour en aller donner de médiocres aux députés ou au roi. — Il faut se rappeler les flatteries que leur a prodiguées ledit roi il y a onze ans. — Il est juste qu'il subisse aujourd'hui l'importance qu'il leur a donnée alors.

Nous n'avons plus à parler que des gardes nationales. — On a licencié la garde nationale de Toulouse; — la première qui lui a envoyé une adresse de félicitations a été également licenciée. — J'ai d'abord cru que c'était cela qui amorçait les autres, et que c'était l'ennui de monter la garde qui poussait les gens à de semblables manifestations. — Je vous avouerai même, mon voisin, — que je méditais une protestation plus verte, plus boursoufflée, plus subversive, plus louangeuse, à l'égard des gardes nationales de Toulouse, — qu'aucune que vous ayez jamais lue, — ne voulant rien négliger pour arriver à un tel résultat; — mais on ne continue pas à licencier, — parce qu'on a sans doute découvert *le véritable nombre* les *nombres considérables* de signatures qui *couvraient* ces adresses. — J'ai donc ajourné la mienne.



En mentionnant que certaines adresses et certaines protestations étaient *couvertes* des signatures des *citoyens les plus honorables*, les organes du parti démocratique ont avoué qu'ils ne donnaient pas la même importance à toutes les adhésions; ils admettront donc qu'on constate que quelques uns des signataires n'ont pas toutes les lumières désirables pour que leur opinion sur quoi que ce soit ait une grande valeur, — puisqu'ils ont signé de leur croix, *ne sachant écrire*.



Je ne parle que pour mémoire du renvoi par la cour royale de Montpellier devant la cour d'assises de l'Aude de MM. V*** et Guizard, cordonnier, pour avoir couvert une protestation de ce genre, en faveur de la réforme électorale, d'un *nombre considérable* de signatures honorables — mais fausses.

Mon cher voisin, ces protestations, adresses, etc., sont, pour la plupart, envoyées toutes faites de Paris aux villes qui en demandent ou qui n'en demandent pas, — absolument comme faisaient, sous la Restauration, les hommes aujourd'hui au pouvoir; et bien des villes apprennent seulement par les journaux et avec un grand étonnement qu'elles sont livrées au trouble et à la discorde. Des commis voyageurs spéciaux colportent les listes et récoltent des signatures, — s'attachant plus au nombre qu'à une importance qu'il est difficile de discuter vu la distance, — toujours comme faisait, sous la Restauration, le parti libéral aujourd'hui aux affaires. Il a à subir les manœuvres qu'il a imaginées, — il les connaît, pour les avoir pratiquées quinze ans; il aura donc plus de facilité pour se défendre, — mais il n'a guère le droit de se plaindre.

Mon voisin se leva, me serra la main et partit un peu rassuré, — me laissant occupé à regarder s'allumer les étoiles.



Quand un fameux ministre disait : — *laissez, laissez,* — *qu'ils chantent, ils paieront,* — c'est que de son temps ce n'était pas la *Marseillaise* qu'on chantait.



Quand M. Rossi a été nommé pair de France, quelqu'un a écrit à un de ses cousins : « Cette nomination a dû vous causer une grande joie, car moi, qui ne suis ni son parent, ni son ami, j'ai failli en mourir de rire. »

Comme on parlait devant l'archevèque de Paris du duel que certains tribunaux condamnent et que d'autres acquittent, — Mgr Ollivier, Evèque d'Evreux, dont on connaît l'impétuosité, eut l'indiscrétion de dire à Mgr Affre : — Mais enfin, monsieur, si on vous donnait un soufflet, que feriez-vous? — Monsieur, répondit l'archevêque de Paris, je sais bien ce que je devrais faire, mais je ne sais pas ce que je ferais.



A propos, il ne faut pas que j'oublie ma note pour M. Affre.

A MONSEIGNEUR L'ARCHEVÊQUE DE PARIS.

Note à l'appui de son discours dans lequel il tâche d'insinuer adroitement au roi Louis-Philippe que, malgré la grandeur et la vé-

nération qui l'entourent, il ferait bien de se rappeler quelquefois qu'il n'est qu'un homme.

Plusieurs journaux racontent, de la manière suivante, une sortie du roi :

« Louis-Philippe est sorti, le 29 au soir, vers neuf heures, des Tuileries, accompagné du général Athalin. Il était précédé de M. Marut de Lombre et de deux officiers de paix. Une escouade nombreuse d'agens de police éclairaient sa marche et le suivaient à quelque distance. Après s'être arrêté quelques instans près de l'obélisque, le *roi* a gagné le rond-point des Champs-Élysées en longeant le côté droit du bois ; puis il est rentré au château par le même chemin. »



DÉNONCIATION CONTRE LES SAVANS.

Il serait bon, je crois, de commencer à surveiller les savans, — du moins dans l'application de leurs théories. — J'ai dénoncé, — le mois dernier, — combien les savans philanthropes ont fait mourir de faim de malades et de prisonniers, — sous prétexte de doter l'humanité d'un nouvel aliment.

Voici un gaillard qui marche sur leurs traces, un peu timidement encore, il est vrai; mais soyez sûr qu'il ne lui manque qu'un peu d'encouragemens, et qu'il est destiné à aller loin.

Page salie par le fisc.

Page salie par le fisc

« M. Montain a mis sous les yeux de la Société d'agriculture de Lyon une nouvelle variété de pommes de terre. — L'échantillon se partage entre les membres de la Société d'agriculture, qui se proposent de propager cette nouvelle variété de solanées. »

Ceci est copié textuellement sur le rapport.

On se demande naturellement quels sont les avantages de cette importante découverte, si bien accueillie par une société savante, — et dont on va propager la culture avec tant de zèle et de sollicitude.

Sans doute c'est un énorme tubercule renfermant plus de farine et de sucs nourriciers que tous ceux de la même espèce connus jusqu'ici?

Vous n'y êtes pas tout-à-fait; — reprenons le rapport fait par la Société d'agriculture de Lyon sur la pomme de terre de M. Montain.

« Cette nouvelle variété de pommes de terre, à cause de sa petitesse, est désignée sous le nom de *pomme de terre haricot; — les plus grosses* dépassent à peine *le volume d'une noisette.* »

M. Montain, sans aucun doute, encouragé

par le favorable accueil de la Société d'agriculture de Lyon, — va s'efforcer de se rendre de plus en plus digne de la reconnaissance de ses contemporains et de la postérité. — Je suis d'avance persuadé que ses efforts seront couronnés de succès, et que l'année prochaine nous lirons dans les annales scientifiques :

« 1842. — M. Montain a envoyé à la Société d'agriculture — une nouvelle variété de la pomme de terre haricot. — Les tubercu'es de celle-ci sont durs comme des cailloux et ne cuisent pas au feu ; on l'appelle pomme de terre silex. — L'échantillon se partage entre les membres de la Société d'agriculture, qui se proposent de propager cette nouvelle variété de solanées. »

Puis d'année en année, de progrès en progrès :

« 1843. — M. Montain a envoyé à la Société d'agriculture — une nouvelle variété de sa pomme de terre silex ; — celle-ci n'est pas moins dure que celle de l'année dernière, elle ne cuit pas davantage, — mais elle est beaucoup plus petite ; — son principal mérite est d'être rentrée dans la famille des *solanées*,

qui se compose entièrement de plantes vénéneuses, au milieu desquelles la pomme de terre faisait une anomalie désagréable et embarrassante pour la science. — La nouvelle solanée régénérée — est un poison violent. — L'échantillon se partage entre les membres de la Société d'agriculture qui se proposent de propager cette nouvelle variété de solanées. »

« 1844. — Enfin, M. Montain est arrivé au plus haut point de perfection · — il a envoyé à la Société d'agriculture une nouvelle variété de pommes de terre, — qui ne produit aucun tubercule. — On peut en planter autant qu'on veut, — on ne retrouve jamais rien à la place. — L'échantillon se partage entre les membres de la Société d'agriculture, qui se proposent de propager cette nouvelle variété de solanées. »



C'est du reste une manie d'agriculteur et

d'horticulteur, dont je me rappelle un autre exemple. —Les horticulteurs qui se respectent ont proscrit la rose aux cent feuilles, qui reste malgré eux la plus belle rose connue. — Il y a quelques années, j'allai voir les roses de Hardy, —le jardinier du Luxembourg à Paris, — c'est la plus riche et la plus belle collection qu'il y ait en Europe. — Je vis pour la première fois une admirable rose blanche, — aujourd'hui bien connue des amateurs, à laquelle il a donné le nom de madame Hardy.

Je fis à l'habile jardinier des complimens mérités, auxquels je dus probablement d'être introduit dans le saint des saints, —dans une partie mystérieuse du jardin, où il me fit voir la rose *berberidifolia*, qui est une sorte de coreoplis épineux ; —puis me conduisant un peu plus loin, il me dit : « En voici une qui, depuis trois ans que je l'ai *obtenue* de graines, n'a pas donné une seule fleur.

Je n'ai pas eu occasion, depuis ce temps, de retourner au Luxembourg, — dans le beau mois des roses, et je ne sais pas si Hardy aura eu le bonheur de voir son rosier perdre ses feuilles. Le ciel lui devait cela.

Voici bien long-temps que les partis crient les uns contre les autres, — se jetant réciproquement à la tête les mêmes reproches et les mêmes injures — comme des balles de paume ; — hélas ! — mes braves gens, — vous luttez contre quelque chose qui existait avant vous et qui vous survivra, — contre l'avidité et contre l'orgueil, vous en avez tous votre part ; — si les uns n'en étaient pas infectés, — ils ne se plaindraient pas tant d'y voir les autres en proie ; — l'avidité et l'orgueil de vos adversaires ne vous irritent tant que parce que ces vices gênent par la concurrence votre orgueil et votre vanité.



On vient de condamner plusieurs marchands à l'amende pour avoir laissé subsister dans leurs boutiques des dénominations que prohibe la nouvelle loi des poids et mesures, — un épicier pour avoir mis sur sa porte : sucre à 20 *sous la livre*, — il n'y a plus de *sous* ni de *livre*.

Le gouvernement actuel veut prendre sa revanche de l'absurdité de 93 qui défendait de s'appeler *de Saint-Cyr*, parce qu'il n'y avait plus ni *de*, ni *saints*, ni *sire*.

Peut-être le ministre devrait-il commencer par retirer de la circulation — les monnaies diverses sur lesquelles on lit :

Deux sous, — 20 sous, — etc., etc. ; — il devient embarrassant de ne pouvoir plus énoncer la monnaie que l'on donne par la dénomination qu'elle porte ; — il faut donc à présent lire et épeler ainsi : — d — e — u — x — dix, — s — o — u — s — centimes, — dix centimes.

Long-temps avant la naissance de M. Duchâtel, Chilpéric supprima deux lettres de l'alphabet — avec défense de s'en servir sous peine d'être *essorillé*, — c'est-à-dire d'avoir

les oreilles coupées ; — j'ai su autrefois quelles étaient ces deux lettres, — je l'ai oublié, — je n'ai jamais su le motif de l'animosité qu'avait contre elles le roi Chilpéric.

Mais ce qu'il y a de triste pour le ministre, c'est que ces deux lettres eurent leurs martyrs — comme toute chose persécutée ; — deux savans qui avaient pour elles une affection aussi mystérieuse dans ses causes que la haine du roi, — s'obstinèrent à les employer et furent essorillés, — après quoi ils s'en donnèrent à cœur joie, — le roi n'avait pas prévu la récidive — et d'ailleurs il était au moins difficile de couper deux fois les mêmes oreilles.



LE SUFFRAGE UNIVERSEL.

On ne se figure pas de combien d'embarras on se tire avec un peu d'esprit. — Voici bien long-temps qu'on fait tous les jours des phrases en faveur du suffrage universel en matière d'élections ; — que l'on colporte de pétitions pour la réforme électorale ; — que l'on compte, pour la conquérir, sur le tapage, sur l'émeute, sur une nouvelle révolution. — Un droguiste anglais vient de réaliser ce rève bruyant de nos politiques. — Partisan du suffrage universel et cependant faisant partie

de la classe privilégiée des électeurs, il a mis sur le devant de sa boutique l'avis suivant, en gros caractères : « Tous les habitans de ce district, exclus par la loi du droit de voter, sont engagés à vouloir bien me faire connaître quel est celui des deux condidats, — Garnett et Brotherton, — auquel je dois donner ma voix. »

Beaucoup se rendirent à cet avis. — A chacun de ceux qui se présentaient, on ouvrait un registre sur lequel ils inscrivaient son nom, son adresse et le nom du candidat de son choix. — La veille des élections, l'affiche collée sur la devanture de la boutique fut remplacée par une autre ainsi conçue :

« Cent cinquante sept citoyens m'ont engagé à voter pour Brotherton, cent ving-trois pour Garnett — En conséquence, demain matin je voterai pour Brotherton. »

Comme on le voit, il n'y a rien de plus simple que cet expédient. — Après un tel exemple, ceux de nos électeurs partisans du suffrage universel qui n'imiteront pas le droguiste de *Salford*, — et qui continueront à demander bruyamment la réforme, — seront à nos

yeux convaincus de ne la point demander pour l'obtenir, mais pour faire du tapage.



Et d'ailleurs que demandez-vous? — le droit de voter. — Mais il me semble que vous le prenez assez largement. — Le roi choisit un ministre, — M. Guizot; — nomme un préfet, — M. Mahul; — vous ahurissez M. Guizot d'un charivari; — vous chassez M. Mahul avec des pierres et des hurlemens. — Cela me semble équivaloir pour le moins à un vote contre eux, — et une foule de carrés de papier, se prétendant les organes de l'opinion publique, — demandant le règne de l'intelligence, — — racontent avec approbation les charivaris et les émeutes. — Prenons le journal de M. Chambolle, par exemple :

Le journal de M. Chambolle est un journal

naïf. Dernièrement, le *Journal des Débats* ayant dit : Une *feuille banale et stérile*, sans désigner autrement la feuille dont il voulait parler, — le journal de M. Chambolle a dit, le lendemain : Nous répondrons au *Journal des Débats*, etc.



Le journal de M. Chambolle s'est donné au ministère de M. Thiers. — Il l'a soutenu de toutes ses forces, de toutes ses colonnes.

Aujourd'hui il enregistre avec joie les charivaris donnés à M. Guizot. — Il les appelle manifestations de l'opinion publique.

Mais voici qu'on en donne également à M. Thiers. — Comment appréciera-t-il ceux-ci ?



Le *National*, lors de la fameuse affaire de Saint-Bérain, a mis tout au long dans ses colonnes toutes les pièces du procès, le réquisitoire, la condamnation, etc., etc.

Il a appelé le jugement : *la justice du pays*. — Aujourd'hui, un jugement aussi sévère au moins vient frapper la *Société plâtrière*, dirigée par *MM. Higonnet* et *Laffitte*. Le *National* n'insère pas le jugement et maltraite le tribunal. Il accuse le président de partialité, etc. Qu'a donc fait le *National* de sa vertueuse emphase ? Ses amis sont-ils infaillibles et au dessus des lois, — par cela seul qu'ils sont ses amis? — Prenez garde, — messieurs, — la presse est comme ce bourreau qui ayant coupé toutes les têtes, — finit par se guillotiner lui-même. — Jamais un tyran, en aucun temps, — ne s'est enivré de sa puissance, n'a fait des orgies de despotisme comme la presse. — Tous les pouvoirs sont tombés sous ses coups. — Elle seule peut se tuer, — elle se tuera, — elle se tue.

LA PUDEUR D'EAU DOUCE ET LA PUDEUR D'EAU SALÉE.

Quelqu'un me disait l'autre jour :

A cette époque des eaux et des bains de mer, il est une chose qui frappe nécessairement l'esprit, même le moins observateur, — c'est que la pudeur des femmes est pour beaucoup d'entre elles une question d'usage, de mode et de convention.

J'ai vu successivement des années où il était reçu de montrer ses épaules, d'autres où c'était la gorge qu'on laissait voir. — Une

femme *habillée* pour le bal, c'est-à-dire presque nue, — ne recevrait pas en ce costume un homme qui viendrait lui faire une visite. — Il serait réputé inconvenant de montrer à un seul ce qu'on fera voir à deux cents une heure après.

Il y a à Paris, sur la Seine, des bains froids fort à la mode depuis quelques années pour les femmes et surtout pour les jeunes filles qui y apprennent à nager. — Leur costume est exactement celui qu'on porte aux bains de mer. — Eh bien ! on ne laisserait sous aucun prétexte un père y mener sa fille ni un mari y accompagner sa femme. — Un homme qui y mettrait le pied — ferait jeter des cris de paon à toutes les femmes qui y barbottent.

Mais à la mer, c'est différent. — Au Havre, par exemple, les femmes se baignent sous les yeux des promeneurs de la jetée, — pêle-mêle avec les hommes vêtus d'un simple caleçon, — personne ne s'en offusque. — Les femmes pensent-elles que de même qu'on a long-temps permis aux marins de jurer, — surtout au théâtre, — la mer autorise bien des choses, —

et qu'il y a une pudeur d'eau douce et une pudeur d'eau salée.

A ces paroles, je fus saisi d'une indignation convenable, — et tout en voyant bien ce qu'avait de spécieux l'accusation de mon interlocuteur, je m'occupai de le réfuter, — ce que je fis en ces termes.

Il faut cependant tout dire, monsieur. — S'il semble, au premier abord, que cette pudeur si féroce dans la Seine, — soit comme les poissons de rivière qui ne peuvent vivre dans l'Océan, — et remonter les fleuves sans se laisser jamais entraîner jusqu'à leur embouchure ; on doit remarquer que les femmes, aux bains de mer, font à la chasteté le plus grand sacrifice qu'on puisse faire à aucune vertu, — elles lui sacrifient leur beauté.

On sait l'histoire de cette vierge chrétienne qui se coupa le nez pour échapper à la passion d'un proconsul romain.

Eh bien ! vous voyez au Havre, à Dieppe ou à Trouville trois cents femmes qui deux fois par jour renouvellent ce trait si vanté.

Avec leur costume de laine, — leur veste, — leur pantalon et leur bonnet de toile cirée,



— elles semblent une foule de singes teigneux qui gambadent sur la plage.

Obligées de se baigner au milieu des hommes, — elles ont ingénieusement imaginé de s'entourer d'un voile de laideur.

Mon interlocnteur se retira humilié et me laissa fier de la belle défense que j'avais faite en faveur du *beau sexe*.



Aux fêtes de Juillet célébrées à Paris,— un plaisant faisant allusion aux affaires de Toulouse, avait mis le soir sur un transparent ces quatre vers :

L'émeute est tour à tour défendue et permise ;
Le gouvernement de Juillet ,
Selon les temps, les lieux et surtout l'intérêt ,
La canonne ou la canonise.

La police n'a pas tardé à faire supprimer le transparent devant lequel commençait à s'amasser une foule curieuse.



Il y avait aux Champs-Elysées — des baraques pour les spectacles, — d'autres pour les restaurateurs ; — une avait sur sa façade un large écriteau ainsi conçu : *Secours aux blessés*.

Les journaux ministériels racontaient le lendemain avec orgueil que, dans toute la fête, il n'y avait eu personne de tué.



LES PHÉNOMÈNES.

Tout ce tumulte à propos du recensement a été fort utile aux journaux. On sait leur embarras pendant les vacances des chambres, — et de combien de phénomènes, de miracles et d'accidens ils surchargent à cette époque la crédulité de leurs lecteurs. Il commençait à mourir pas mal de mendians dans la besace desquels on trouvait trente-deux mille francs en or. — Les soldats français échappés de la Sibérie reparaissaient à l'horizon, — ainsi que les enfans à deux têtes et le grand

serpent de mer, inventé par les rédacteurs du *Figaro* en 1829. Beaucoup de pianistes de douze ans profitaient de la situation pour offrir cinq lignes agréables pour eux-mêmes, qu'on admettait avec empressement, — et on rendait compte dans tous les feuilletons de l'epppppopppéeee de M. Soumet.

N. B. Peut-être quelqu'un des puristes qui m'honorent de leur correspondance et qui me font des avanies périodiques au sujet des fautes d'impression qui se rencontrent dans les *Guêpes*, va-t-il m'écrire pour me faire de justes observations sur la façon dont ce mot est écrit. — Pour lui éviter ce souci, je lui réponds d'avance que j'ai essayé ainsi de donner une idée de la manière dont M. Soumet prononce ce mot quand il parle de son ouvrage.

Les affaires de Toulouse, le recensement, —les protestations, les adresses, tout cela est venu mettre la France dans l'état normal ;— les phénomènes sont momentanément rentrés dans leurs cartons.

TOUJOURS LA MÊME CHOSE.

Si décidément il ne reste plus qu'à recommencer les choses déjà faites, — ce n'est vraiment pas la peine de s'agiter si fort.

On l'a dit avec raison, l'esprit humain marche en cercle, et il n'y a de nouveau que ce qu'on a eu le temps d'oublier. — Plusieurs personnes en ce temps me paraissent se hâter un peu trop d'inventer certaines choses — que l'on se rappelle fort bien.

Espartero, duc de la Victoire, que la reine Christine appelle, dit-on maintenant, prince

de la sottise et marquis de la trahison, — avait un discours à faire, — il a pris et récité un discours de Bonaparte à la convention, sans y changer un seul mot.

M. Arzac, ex-maire de Toulouse, sommé de se retirer de la mairie, — répéta le mot de Mirabeau et dit : *Je ne sortirai que par la violence.*

Eh ! bien, monsieur, lui dit M. Duval, — je vais vous faire arrêter. — M. Arzac se trouva tout-à-coup embarrassé dans son rôle, — comme tout acteur auquel son camarade refuserait de donner la réplique. — Le cas n'était pas prévu. — La scène de Mirabeau finissait là, — et le maire de Toulouse fut forcé de dire : « *Je trouve cette menace une violence morale suffisante, et je me retire.* » — Puis il sortit du théâtre.



Le mot de M. Arzac, — *violence morale*, a

eu du succès. — En voici une imitation que je trouve dans un journal de la même ville de Toulouse : — « Le sieur Raynal, cordonnier, a été arrêté, — il a subi des *violences morales* ayant pour but d'obtenir l'adresse d'un de ses ouvriers. Sur son refus, on a *menacé* de l'emprisonner, et *sa fermeté* n'a pas résisté à *cette dernière épreuve*. Il n'y a pas de termes assez forts pour qualifier, etc., etc., etc. »

Je voudrais savoir en quoi consistent les *violences morales*. Une *menace* d'emprisonnement n'est pas *violence*, — c'est cependant bien plus terrible que les *violences morales* dont on se plaint avec tant d'éloquence, puisque *la fermeté* du cordonnier Raynal — qui avait résisté aux *violences morales*, n'a pu résister à cette *dernière épreuve : — la menace d'être* mis en prison.



LES BANQUETS.

Nos pères dînaient ensemble pour chanter, rire, boire, manger, causer avec abandon et avec esprit.

Aujourd'hui—un dîner est une action politique ; on dîne contre ou pour le gouvernement, contre ou pour un principe.

C'est une chose bien ridicule que ces banquets. — Peu importe — contre ou pour quel principe ou quel gouvernement on mange et on boit.

Un poète latin a dit de ces festins où l'on se

querelle, — de ces festins constitutionnels qu'il semblait prévoir :

> **Natis in usum lætitiæ scyphis**
> **Pugnare thracum est.**

Comment n'est-on pas honteux d'avouer, — que dis-je, de publier dans les journaux, — que c'est l'estomac chargé de viandes, — la tête appesantie par le vin que l'on discute d'une langue épaisse les intérêts les plus sérieux du pays.

Mais dans cette situation, après vos dîners de province de huit heures, — vous refuseriez de vendre ou d'acheter cent cinquante bottes de luzerne, — vous vous défieriez comme d'un voleur d'un homme qui voudrait vous faire conclure un marché ou un arrangement, vous n'oseriez pas décider de tuer et de saler un des porcs de votre étable.



M. DUTEIL ET M. CHAMPOLLION.

J'ai reçu un dictionnaire des hiéroglyphes, par *M. Camille Duteil*.—C'est un livre hardiment conçu et simplement écrit,—ayant moins pour but encore d'éclaircir les hiéroglyphes que de mettre en lumière que M. Champollion, qui en fait son état, n'y entend absolument rien.—Peut-être M. Champollion prépare-t-il un livre pour prouver la même chose à l'égard de M. Duteil.—Nous autres, ignorans, nous sommes forcés de nous en rapporter aux érudits, même pour l'opinion qu'ils ont les

uns des autres.—En attendant, voici une petite anecdote à l'appui de l'opinion de M. Duteil sur M. Champollion.

C'était à l'époque où M. Denon s'occupait avec tant de zèle des antiquités égyptiennes ; — il recevait fréquemment des cargaisons de momies et de papyrus. — Un brave garçon, peintre intelligent, nommé Machereau,—était chargé de démêler et de copier les hiéroglyphes, — auxquels il n'avait pas la prétention de comprendre la moindre chose.

Un jour, M. Denon l'appela de grand matin, et lui dit : Mon cher Machereau, voici de la besogne, — il faut que cela soit copié pour ce soir ; j'attends M. Champollion à dîner, — je veux le régaler de la primeur de ces hiéroglyphes au dessert. — L'original est un peu vieux, déchiré et confus,—faites-nous-en une copie nette et soignée.

Machereau se met à l'ouvrage avec ardeur ; — mais à peine avait-il commencé, qu'il renverse un encrier sur la bande de papyrus. Il éponge, il essuie, il gratte,—impossible d'enlever l'encre et de découvrir une seule des figures qu'il avait à reproduire. — Je ne vous

peindrai pas son désespoir. — Le papyrus est perdu,—disait-il,—mais si encore le malheur n'était arrivé qu'après une copie faite, — M. Denon aurait pu me pardonner.

Cette idée en enfanta une autre. — Parbleu, dit-il,— depuis le temps que je copie ces maudites images, je ne vois pas en quoi elles diffèrent les unes des autres, c'est toujours une même kyrielle d'ibis, d'ânes, d'étoiles, d'hommes à têtes de chiens, — etc., etc. — Je ne sais vraiment pas l'importance qu'on y peut attacher, — toujours est-il que M. Denon va me mettre à la porte si je lui avoue mon accident. — Il resta quelques instans abattu, — puis tout-à-coup il se décida à tenter un coup de désespoir. — N'importe, — dit-il, — je vais leur faire une vingtaine de pages de crocodiles, — d'ibis, — de taureaux, — de tout ce que je copie d'ordinaire; — peut-être M. Champollion ne viendra pas, — ou bien je puis soutenir que ma copie est exacte, — et que ce n'est pas ma faute si l'auteur du manuscrit manque de clarté dans son style.

Machereau entasse les ibis, les ânesses, — les vases. — M. Champollion arrive, M. Denon

invite à dîner Machereau, qui refuse, mais M. Denon insiste tellement que Machereau est contraint d'accepter. — Le dîner se passe trop vite au gré du malheureux peintre. — M. Denon lui dit : Machereau, faites donc voir à M. Champollion ce que vous savez.

Machereau fait répéter l'ordre, — c'est une minute de gagnée ; mais elle se passe, il se lève et sort. — Cent fois, disait-il en racontant sa mésaventure, j'eus envie de ne plus rentrer, de m'enfuir et de ne jamais remettre les pieds chez M. Denon. — Cependant il revient tour à tour pâle et cramoisi. — Il donne ses feuillets à M. Denon, qui les transmet à M. Champollion ; — c'était encore une minute, — mais ce n'était qu'une minute pour retarder le moment où on allait découvrir l'imposture et l'expulser honteusement. — M. Champollion prend les prétendus hiéroglyphes, — les examine, — les lit et explique sans hésiter — ce qui ne voulait absolument rien dire.



Une chose digne de quelque remarque pour les esprits justes et amis du vrai, — c'est qu'à cette même époque où on prodigue tant d'injures au souverain et à tout ce qui l'approche, — est également celle où on adresse aux princes les flatteries les plus ridicules : — cela vient de ce que ce pays est en proie à une insatiable avidité. — Il n'y a de la flatterie à l'injure que la différence qui existe entre la mendicité — et l'attaque à main armée. — Toutes deux ont le même but et ne diffèrent que par les moyens.

Ceux là soutiennent les abus pour en profiter, — ceux là les attaquent pour les conquérir.



Le 16 du mois d'août, — le duc d'Aumale passait à Valence avec son régiment: —M. Delacroix, maire de la ville — et député de la Drôme, —crut que cela lui donnait le droit de haranguer le prince, et il en usa. — La chose fut raisonnablement longue, et M. le maire crut qu'elle se terminerait agréablement par un vivat énergique; — il s'écria, en agitant son chapeau: Vive le duc..... d'Angoulême!



Ce *lapsus linguæ*— n'est pas sans exemples: — sous la restauration, le maire de la ville de *Tain*, dans le même département, termina un discours au duc d'Angoulême par le cri de *Vive l'empereur*!

Vous riez, — mais j'aurais voulu vous voir à sa place. — A cette époque, en 1815, — à *Tournon* (Ardèche), les mêmes autorités proclamèrent trois fois, le même jour, tour à tour *Napoléon le Grand* et *Louis le Désiré*, — en

se félicitant chaque fois de l'heureux événement.



Revenons aux flatteries grotesques dont je voulais parler. — Les journaux ont fort loué le jeune duc, 1° *d'avoir fumé des cigares ;* — une lettre que je reçois m'affirme que c'était *une pipe.* — J'accueillerai avec gratitude les renseignemens qui me seront envoyés à ce sujet ;

2° *D'avoir marché sans gants ;*

3° *D'avoir, — étant descendu de cheval, gravi une côte comme un simple piéton.*

Dès l'instant que vous n'êtes plus à cheval, — vous passez à l'état de piéton, quelque illustre que soit le sang qui coule dans vos veines. — De bonne foi, le prince ne pouvait faire autrement, — et il n'y a pas plus lieu de

le louer de cela que de ce qu'il aurait monté la côte comme un cavalier, s'il était resté à cheval, etc., etc., etc.



Voir, —pour ce que je pense de ces voyages entremêlés de discours, —le 1er volume de la 1re année, — page 30.



Louis XIII disait que les harangues lui avaient fait blanchir les cheveux de bonne heure. — *Le peuple souverain* entend plus de

discours qu'aucun roi de ses prédécesseurs ; — jusqu'à ce jour il ne lui manque aucun des ennuis de la royauté.



Il y a dans la maison du roi — plusieurs domestiques dont on est mécontent pour des causes graves ; — la reine supplie perpétuellement pour qu'ils ne soient pas chassés ; — dans sa triste préoccupation, elle craint qu'un homme livré au désespoir ne renouvelle contre son mari — des tentatives auxquelles il a jusqu'ici échappé avec tant de bonheur.



Mlle Esther, qui est une très belle fille, a

personnifié les *Guêpes* dans une pièce du Théâtre des Variétés.



Dans une ville où passait le général Saint-Michel, — on a peint sur un transparent un bourgeois et un soldat se donnant la main et couronnés par un ange.—Certains journaux ont appelé cela un magnifique transparent. — Avouez, messieurs, que si ce transparent avait été fait à propos du roi ou de quelque prince, vous l'eussiez trouvé burlesque — comme il l'est.



Un journal de l'opposition — qui enregistre d'ordinaire avec enthousiasme les gueuletons divers de son parti—sous le nom de *banquets patriotiques*, appelle un banquet ministériel — une *séance bachique*. — Toutes ces ripailles sont également ridicules.



Un député allait quitter Paris,—il s'habillait pour aller faire ses adieux au ministre de l'intérieur lorsqu'une femme entre chez lui — et avec l'accent de la province qu'il représente : —Ah, monsieur, lui dit-elle, que je suis donc aise de vous voir ! — J'espère que vous n'avez pas oublié votre filleul — mon fils : — il faut absolument que vous demandiez quelque chose pour lui au ministre, — vous savez le mal que mon mari s'est donné pour les élections, etc., etc. — Le député promet pour renvoyer la femme. Mais pendant qu'il attend que le ministre soit visible, il lui revient en l'esprit — qu'il a tenu cet enfant sur les fonts avec sa femme avant son mariage, et qu'elle l'aime beaucoup. — Il se décide à la démarche ; — il n'a pas pensé à demander ce qu'il

savait faire; — cependant en y refléchissant, il avise qu'il faut qu'il s'occupe d'arts pour que sa famille ait pensé à la protection du ministre; d'ailleurs il se rappelle que le petit dessinait, — il demande un tableau et l'obtient. — Le lendemain revient la mère du protégé.

— Eh bien, j'ai votre affaire.

— Ah ! monsieur.

— Oui, une copie du portrait du roi pour la ville de ***.

— Comment ! une copie de portrait de roi !

— Oui. — Votre fils n'est-il pas peintre ?

— Mais, non, monsieur, il est poëlier fumiste.

— Ah bien, vous m'avez fait faire là une jolie chose. — Pourquoi diable ne me dîtes-vous pas que votre fils est poëlier fumiste ?

— Vous ne m'avez rien demandé, j'ai cru que vous le saviez.

— C'est juste, j'ai tort aussi ; mais alors que pouvais-je demander au ministre.

— Les travaux de son hôtel.

— C'est encore juste, mais il dessinait un peu.

— Il a fait des yeux et des nez.

— C'est égal, puisque le tableau est accordé, il faut le faire ; — qu'il se fasse *aider* par un peintre avec lequel il partagera l'argent.



Depuis quelques années, on couvre Paris de fontaines de tous genres. — Il n'y a qu'une chose à laquelle on ne songe pas, — c'est d'y ajouter un vase ou une écuelle au moyen desquels on puisse y boire. Je ne sais s'il y a encore, comme autrefois, à la petite fontaine du Luxembourg, — une coupe en fer enchaînée. —C'était un exemple à suivre, — c'est un avis que je donne à M. le préfet de la Seine.



Je l'ai déjà dit, — en France, — la démocratie n'est pas un but, elle n'est qu'un moyen.

—On ne veut pas arriver à la démocratie, mais par la démocratie. — Tout le monde proclame sur les toits son propre désintéressement ; — mais que ferait l'avidité des autres à un homme réellement et entièrement désintéressé? — C'est comme les marchands de tisane qui crient leur marchandise, — mais n'en boivent jamais, — et vont avec son produit boire du vin au cabaret.

Voyez aujourd'hui parmi les gens parvenus et ceux qui veulent parvenir, — toutes les velléités d'aristocratie qui percent malgré eux.— L'ancienne noblesse portait des noms de terres qui lui appartenaient; — eux, ils prennent les noms de villes auxquelles ils appartiennent. Croyez-vous que les petits-fils de MM. David,— Dubois et Ollivier *d'Angers*,—Martin *de Strasbourg* et Martin *du Nord*, — Dupont *de l'Eure* et Michel *de Bourges*, etc., etc., se gêneront beaucoup pour se faire des titres des sobriquets de leurs pères; — et quand je dis le petits-fils, — je pourrais dire les fils, — je p ourrais dire ces grands hommes eux-mêmes.

J'ai connn un honnête homme — qui s'appelait quelque chose comme Dubois; ceci n'est

pas son vrai nom, il n'est pas mauvais garçon du reste, — et je ne veux pas le troubler. — Il a mis sept ans à séparer la première syllabe de son nom des deux autres ; et j'ai suivi sur toutes ses cartes du jour de l'an toutes les tentatives de ces deux malheureuses lettres *du* pour s'écarter des autres. — Les premiers essais ont été timides ; — il écrivait Dubois en séparant *du* de *bois* d'une manière imperceptible, — puis il augmenta un peu l'intervalle ; — puis un jour il mit un B majuscule à Bois ; — puis il recommença à écarter ses syllabes, — et enfin aujourd'hui, il s'appelle tranquillement M. du Bois.



A la fin de chaque session on voit s'établir de nouveaux bureaux de tabac accordés à la sollicitation de MM. les députés.

Il faut savoir qu'il n'y a à la chambre, sur

450 membres, que 20 députés qui ne demandent rien aux ministres; — ceci n'est pas un chiffre écrit au hasard, c'est le résultat d'une statistique faite par deux représentans, dont l'un avoue qu'il ne fait pas partie de ce nombre de vingt.

Cette fois, les bureaux de tabac sortent de terre dans toutes les rues.



La distribution des prix de l'Université à la Sorbonne a eu lieu comme de coutume; — c'est un **M.** *Collet,* professeur, je crois, à Versailles, — qui a prononcé ce ridicule thème latin, — que l'on est convenu d'appeler « le discours », — il y a mis la phrase obligée contre la littérature moderne; — ce discours est semblable à tous ceux du même genre, c'est un latin contourné et prétentieux. —

Les femmes qui, ne se croient pas obligées de comprendre, se dispensent d'écouter, — mais les hommes font des mouvemens de tête aux endroits que, par le débit de l'orateur, ils supposent être les beaux endroits.

M. Villemain a parlé à son tour, — c'est à peu près le même discours qu'avait prononcé M. Cousin l'année dernière, — aussi je prie mes lecteurs de jeter un coup d'œil sur le volume de septembre 1840, pag. 35. — Et je dirai à M. Villemain, — comme je dis alors à M. Cousin : —Non, monsieur, il n'est pas vrai que les lettres conduisent à tout; — fouillez votre mémoire, monsieur, fouillez votre conscience, — et voyez si c'est seulement aux lettres que vous devez d'être aujourd'hui ministre; — rappelez vous depuis 1815, monsieur, où vous fites assaut avec M. Cousin d'adulations envers l'empereur de Russie, — jusqu'à ce jour où nous sommes; — et que faites-vous, monsieur, et à quoi pensez-vous donc, — de venir jeter dans toutes ces jeunes têtes des fermens d'ambitions ? — mais ne voyez-vous pas, monsieur, que c'est là la maladie de l'époque, — et que votre discours, pour être

raisonnable et moral, devrait dire précisément tout le contraire de ce qu'il dit. —L'éducation exclusivement littéraire que vous donnez à la jeunesse est déjà assez ridicule et mauvaise comme cela, — et vous la poussez encore aux conséquences de cette éducation, — au lieu d'enseigner aux jeunes gens la modération, au lieu de leur faire aimer la situation où le sort les a placés, — au lieu de leur apprendre à honorer la profession de leur père.



Au collége de Bourbon, M. Rossi, qui présidait la distribution des prix, — a traité la même question. — Eh ! non, monsieur Rossi, — mille fois non, — ce n'est pas par les lettres que vous êtes arrivé à être pair de France, — ce n'est pas vrai, vous le savez bien.

Vous êtes plus près de la vérité quand vous dites : « Ne croyez pas que le génie des lettres soit *frivole*, — il régnait dans Florence au

milieu de ces *marchands* dont les *spéculations hardies*, etc., etc. »

Oui, — monsieur, — le génie des lettres n'est pas *frivole*, — ici vous avez raison, et vous le savez bien, quand on est *marchand*, quand on vend beaucoup de choses, et quand on fait des *spéculations hardies*.



MM. Villemain et Rossi, — vous trompez tous ces jeunes gens qui vous écoutent, — il fallait leur raconter en détail — l'histoire de votre élévation, — il fallait leur avouer que *les lettres* ne suffisent pas, — qu'il faut encore *la manière de s'en servir*.



Il n'y a que deux écrivains que je n'ai pas

rencontrés — disait dernièrement un étranger, c'est M. Paul de Karr et M. Alphonse Kock.



On parle de modifications dans l'uniforme de l'infanterie, — les fournisseurs ne sont pas les seuls à remarquer que c'est toujours sous le ministère de M. Soult — que le besoin de ces modifications, de ces changemens onéreux se fait généralement sentir.



C'est le moment des banquets, — le parti légitimiste est celui qui boit le moins, — le parti de l'opposition libérale et républicaine a des festins plus nombreux, — le parti minis-

tériel des festins plus somptueux.—Les uns et les autres sont également ridicules.

Chaque fois qu'il se trouve que dans un repas on mange du lapin,— il se rencontre toujours quelqu'un pour faire la vieille plaisanterie usée qui consiste à manifester des doutes sur l'authenticité de l'animal,— à laisser soupçonner que c'est peut-être un chat, — à demander à voir la tête, etc., etc. ; cette facétie est tellement obligée — qu'elle semble faire partie de la sauce du lapin. — J'ai vu les gens les plus respectables se dévouer et la faire en rougissant — parce qu'il faut qu'elle soit faite et que personne ne la faisait.

Il en est de même d'un toast sans objet aujourd'hui comme sans résultat possible : — il ne se fait pas un banquet sans que quelqu'un se lève et boive à la délivrance de la Pologne.



EN FAVEUR DE Me LEDRU-ROLLIN.

Le roi Louis-Philippe a commencé un discours par ces mots : *J'ai toujours aimé les avocats.* — Grand bien lui fasse ! — Me Ledru-Rollin, — avocat aux conseils du roi et à la cour de cassation, — voulait être député ; — il s'est présenté, il y a deux ou trois ans, dans un collége, — où il a fait une profession de foi, — dans le sens de l'opposition dynastique, — c'est-à-dire assez pâle et assez modérée ; — il n'a pas été élu.

Cette fois, — il s'agissait de remplacer Gar-

nier-Pagès; — il a fulminé un discours furibond, — dcnt son prédécesseur, — homme d'esprit et de goût, — n'aurait pas consenti, — au prix de sa vie, — à prononcer une seule phrase.

C'était un ramassis des lieux communs qui traînent dans tous les journaux ; — la chose a eu grand succès.

On fait en ce moment un procès à Me Ledru; — on fait une sottise. — Le gouvernement de Juillet serait sauvé s'il pouvait amener tous ses adversaires à des professions de foi aussi claires et aussi précises.

Le discours de Me Ledru n'est justiciable que du ridicule. — Ce n'est pas d'aujourd'hui que je m'aperçois que le gouvernement constitutionnel est un mensonge. — S'il n'en était pas ainsi, — un candidat aurait le droit de dire à des électeurs :

« Messieurs,

» Mon intention est de hacher le roi Louis-Philippe comme chair à pâté. »

Si les électeurs ne sont pas d'avis que le roi soit mis en pâté, — ils ne donnent pas leur voix au candidat, — et tout est fini.

Si, au contraire, ils désirent que le roi Louis-Philippe soit mis en pâté, — vous aurez beau obliger l'avocat à déguiser sa pensée, — il trouvera bien moyen de se faire comprendre; — et non seulement il aura le vote de ceux qui désirent voir le roi en pâté, — mais aussi de beaucoup de ceux qui ne le veulent pas et qui auraient voté contre cette motion, si le candidat avait pu s'expliquer clairement et sans ambages.

Je ne sais, mais il me semble que dans la guerre que se font la presse et le gouvernement, ils agissent, — comme les seigneurs japonais quand ils ont une affaire d'honneur, — chacun des adversaires se donne à soi-même un coup de couteau, — pour humilier son ennemi par le sang-froid avec lequel il mourra. — J'ai lu cela dans des livres de voyageurs.



Me Ledru se plaint des priviléges, — il fait bon marché de son privilége d'électeur qui ne lui coûte rien, — mais il ne dit mot de sa charge d'avocat aux conseils du roi et à la cour de cassation qui lui a coûté *trois cent trente mille francs*, — à la bonne heure! c'était là une belle offrande à déposer sur l'autel de la patrie. — Mais il y a privilége et privilége, — et c'est en effet une hideuse chose que les priviléges dont jouissent *les autres*.

Me Ledru prend en grand'pitié *les parias* de la société *moderne*. Où sont-ils, Me Ledru? — montrez-les du doigt, que je les voie et que je m'attendrisse sur eux, avec vous. — Tout le monde aujourd'hui arrive à tout, — comme vous ne l'ignorez; — tenez, Me Ledru, vous en savez un exemple. — Il existe au palais un avocat que l'on dit petit-fils de *Comus* le célèbre préstidigitateur, — ce n'est pas là une origine aristocratique, — je ne lui en fais pas un tort, — je serais plutôt disposé à lui faire un mérite de s'être créé lui-même; — mais cet avocat, — qui est aujourd'hui avocat aux conseils du roi et à la cour de cassation et député, — doit bien rire en vous entendant parler des *parias* de la société moderne.

Ah ! à propos, **Me** Ledru, — moi qui prétends que vous aviez le droit de faire votre discours, — je songe qu'il y a quelque chose qui a dû vous gêner un moment, — c'est que, comme avocat aux conseils du roi et à la cour de cassation, — vous avez prêté *serment de fidélité au roi Louis-Philippe*, avant votre discours, et qu'il vous faut maintenant, après le discours, répéter ce même *serment de fidélité au roi Louis-Philippe*, en qualité de député.



M. de V..., au moyen de bottes à talons hauts, n'a pas bien loin de quatre pieds dix pouces.

Sa crainte perpétuelle, — comme celle de beaucoup d'hommes de petite taille, est qu'on ne le prenne pas au sérieux, — qu'on ne le compte pas pour quelque chose.

Il parle haut pour forcer l'attention, — la crainte de n'être pas aperçu lui donne un grand amour pour les couleurs éclatantes qui saisissent douloureusement l'œil, — il frappe du pied et fait du bruit en marchant, parce que du bruit ne se fait pas tout seul, et que cela prouve que c'est quelqu'un qui passe; — il porte de gros favoris noirs, et a, d'habitude, le sourcil froncé, pour se donner un air terrible qui démente à l'avance les suppositions

peu respectueuses que peut faire naître l'exiguité de sa taille, — il ne parle que de tuer, de briser et de rompre. — Vous le rencontrez, il vient de battre un charretier, ou de *bien arranger* un gaillard de cinq pieds huit pouces, — ou de dire son fait à un spadassin.

Il vous serre la main et réunit tous ses efforts pour vous faire un peu de mal, — il déploie, pour prendre son chapeau, un appareil de vigueur suffisant pour porter une poutre. — Jamais il ne dénoue un cordon, il le brise.

Il jure chaque fois que le lieu où il se trouve peut rigoureusement le permettre; — il ouvre et ferme les portes avec violence. — A table, après le dîner, il n'acceptera jamais aucune des liqueurs douces, — le rhum est, dira-t-il, — fade et écœurant, — il demandera du rack. — En un mot, il ne fait pas un mouvement, il n'articule pas une syllabe qui ne soit un manifeste et une protestation contre les hommes de taille ordinaire, qui ne veuille dire, — je suis petit, mais fort, mais terrible.

Vous le rencontrez un jour le plus heureux des hommes, — il vient de s'accrocher à une des choses sérieuses de la vie; — il a un pro-

cès, on lui envoie les assignations comme au premier venu, — il ne sort plus sans un énorme portefeuille, — il laisse traîner des papiers timbrés dans son salon.

Quand il parle de femme — c'est d'un ton tout particulier et avec un sourire qui crie tout haut, je suis un séducteur, un scélérat; — je séduis, je trompe, — je suis petit il est vrai, mais horriblement dangereux; — si l'on dit quelques mots de politique et des affaires du moment, il se déclare toujours pour les partis violens et excessifs, — vous l'offenseriez de dire qu'il est bon et doux de caractère ; — il s'accuse volontiers d'être trop emporté, — trop violent et de ne pas être maître de lui dans ses colères.

S'il y a une conspiration dont on recherche les complices, M. de V. qui n'y est pour rien, ne manque pas l'occasion de paraître être quelque chose dans une affaire aussi grave, il coupe ses énormes favoris, — et dit à tout le monde que c'est pour ne pas être reconnu ; — il ne s'arrête qu'un moment avec celle de ses connaissances qu'il rencontre dans un endroit public ; — je me cache, leur dit-il — tout est découvert.

Et il fait si bien, et il se cache si bruyamment, qu'on finit par croire un peu plus qu'il ne le voulait d'abord à sa complicité et à ses forfaits; — il est mandé par un juge et a quelque peine à se justifier, il porte des éperons démesurés, — il prendrait pour un aveu humiliant, pour une honteuse concession de monter un poney ou un cheval de petite taille, — il se perche sur de grandes bêtes normandes, — jamais il ne s'avoue fatigué, — il a une organisation si robuste !

Quoiqu'il ne parle qu'avec un profond dédain des hommes de grande taille, — rien ne le flatterait autant que de leur ressembler.

Il a une belle femme, — il l'a choisie grande, forte, — un peu chargée d'embonpoint. Il n'aime pas beaucoup qu'on l'aille voir, — et sa maison est d'un accès difficile. — Cependant il fait une exception en faveur de M***. Voici comment s'est faite leur connaissance.

Il se trouvait un jour au théâtre, il était arrivé tard, il fut obligé, avec quelques autres personnes, de se tenir debout. Malheureusement il y avait devant lui un homme de taille

assez haute qui l'empêchait de voir le théâtre et le rendait aussi étranger à ce qui se passait sur la scène que s'il eût été à trente lieues de là. Cet homme s'en aperçut, et lui dit poliment : voulez-vous passer devant moi ?

M. de V*** répondit sèchement qu'il voyait parfaitement bien.

A dire le vrai, il n'avait encore vu que le dos de son obligeant voisin, — mais cette condescendance, cette quasi-pitié pour sa taille, lui semblait insultante.

A l'acte suivant, il se fit un reflux parmi les spectateurs non assis, et M. de V*** se trouva devant à son tour. — Le voisin qui, tout à l'heure lui avait offert sa place, voulut se venger par un sarcasme de la réponse impolie de M. de V***, — et lui dit : Obligez-moi d'ôter votre chapeau, je ne vois absolument rien.

Deux personnes se retournèrent et sourirent en voyant que le chapeau du petit homme n'allait pas au menton de celui qui s'en prétendait si fort empêché.

M. de V***, enchanté de gêner quelqu'un, — heureux de se trouver en obstacle à quelque chose, — se confondit en excuses, et à

plusieurs reprises offrit à M*** sa lorgnette et du tabac. Depuis, quand il le rencontrait, — il le saluait avec un sourire gracieux. — Il ne tarda pas à l'inviter à dîner et à l'introduire chez lui. — Beaucoup de personnes pensent que la rencontre a été préméditée par M***.

La comtesse O'Donnell est morte à Paris, le 8 août; — c'était une femme tellement spirituelle qu'on lui eût pardonné d'être un peu méchante, — si excellente, si courageuse, si distinguée, — qu'elle n'eût pas eu besoin de son esprit pour être recherchée et aimée.

Elle exerçait une noble influence sur beaucoup des esprits les plus distingués de ce temps-ci; — j'ai vu les plus intrépides au milieu des succès les mieux établis — demander avec inquiétude « Qu'en pense Mme O'Donnell? »

Sévère avec ses amis, dans l'intérêt de leur talent et de leur réputation — elle les défendait en leur absence avec une noble énergie; — elle était encore jeune et belle, — elle était

aimée;— eh bien, au milieu de tant de raisons de plaindre une mort si inattendue, — je n'ai pu encore trouver de pitié pour elle, tant j'en ressens pour ceux qui l'ont perdue.

LES GUÊPES,

PAR

ALPHONSE KARR.

Troisième année.

Les *Guêpes* ont rempli pendant deux ans toutes leurs promesses. Leur succès toujours croissant engage M. Alphonse Karr à commencer une troisième année. Son indépendance bien assise est un sûr garant qu'elles *conserveront leur allure franche, qu'elles continueront à dire leur mot sur les hommes et les choses, en dehors de toute idée d'ambition, de toute influence de parti*, pour parler selon leur programme.

Rien ne sera changé, quant au format; mais des arrangemens que nous prenons avec notre imprimeur, nous garantissent une exécution typographique qui ne laissera rien à désirer pour la beauté du texte et les illustrations.

Les fabriques d'Echarcon ont reçu une commande de papier pour toute l'année, afin que les 12 volumes de cette troisième année forment un tout bien uniforme.

Editeur d'un livre qui contient les idées les

plus nettes comme les plus justes sur notre époque, nous voulons qu'il soit dans toutes les bibliothèques. Le prix ne sera pas changé, malgré les améliorations promises dans ce prospectus.

Pour faciliter au public l'acquisition de la collection complète des *Guêpes*, nous donnerons à tous les abonnés à la troisième année (prix : 12 fr.) les deux premières à raison de 16 fr., au lieu de 24 fr. *qu'elles se vendent séparément*. Un nouveau tirage que nous venons de faire nous met en mesure de servir de suite les personnes qui nous adresseront leur demande.

EN VENTE LES ANNÉES 1840 ET 1841.

Chaque année, 12 vol. *séparément*.	12 fr.
Les 2 premières (24 vol.) avec un abonnement à la 3ᵉ, au prix de 12 fr., pris au bureau	16
Par la poste.	18

S'adresser directement au bureau des *Guêpes*. Envoyer les fonds par la Poste ou les Messageries FRANCO.

J.-B. HUICQUE,
Editeur.